

Burundi : adoption en deuxième lecture de la loi sur la presse

@rib News, 29/04/2013 â€“ Source AFPL L'Assemblée nationale du Burundi a adopté en deuxième lecture lundi une loi sur la presse qualifiée de « liberticide » par le syndicat des journalistes burundais, pratiquement sans retoucher le texte voté en première lecture. Cette loi a été adoptée en l'absence de 17 députés issus du parti Uprona, sortis de l'hémicycle parce qu'ils estimaient que le président de l'Assemblée leur avait refusé la parole. Ces députés entendaient eux aussi exprimer leur « désaccord » avec un texte « liberticide », a déclaré le président du groupe parlementaire Uprona Bonaventure Gasutwa.

Le parti au pouvoir, le Cndd-Fdd, domine très largement la chambre basse du Parlement burundais, avec 81 députés sur 106. Il domine aussi largement le Sénat. Le projet de loi avait été adopté en première lecture par les députés le 17 avril et les Sénateurs le 19. « Cette loi sur la presse va maintenant être envoyée chez le président (Pierre Nkurunziza) pour promulgation, nous l'appelons à le renvoyer (... devant le Parlement) car elle signifie la mort de la presse libre dans notre pays, si elle est appliquée en l'état », a insisté M. Gasutwa devant la presse. Cette nouvelle loi restreint notamment la protection des sources, « si ces dernières rentrent sous le coup des infractions en matière de sécurité de l'Etat, de l'ordre public, du secret de la défense ». Elle prévoit aussi que ce soit le Conseil national de la communication (CNC), nommé par l'exécutif, qui accorde ou retire aux journalistes la carte de presse. Ce projet de loi a été dénoncé par la société civile burundaise, les principales organisations internationales, plusieurs pays occidentaux, qui l'ont qualifié de « liberticide ». Un sénateur très influent du parti au pouvoir, Gélase Ndadirakobuca, a justifié sa dureté par le fait que « les journalistes burundais ont laissé tomber depuis 2010 leur métier pour celui de politiciens », en occupant la place laissée par les leaders d'opposition qui ont fui le pays après les élections générales de 2010 et les violences qui ont suivi. Lundi, plus de 7.000 personnes avaient signé une pétition lancée par les professionnels burundais des médias depuis cinq jours, et qui appelle le chef de l'Etat à ne pas promulguer le projet de loi, a indiqué l'Union burundaise des journalistes (UBJ). Le président burundais a 30 jours pour promulguer la loi ou la renvoyer devant le Parlement.